

Compte rendu de l'assemblée générale de l'ERAC du 2 juillet 2021

Présents :

Membres permanents : C. Baroin, S. Bataille-Brennetot, L. Benoit à la Guillaume, S. Bernard, C. Bouillot, P. Brunet, F. Cabaret, Y. Gardes, I. Gassino, C. Gheeraert-Graffeulle, A.-F. Gillard-Estrada, L. Goudet, M.-J. Hanaï, S. Hancil, O. Louiset, M. Lucciano, M. Martinez, J. Mullen, J. Underhill, F. Varenne, K. Winkelvoss.

Membre associée : L. Bazinek.

Personnels BIATSS : L. Linant-Deveaux, C. Morue, B. Roux.

Doctorants et docteurs : G. Abiven, F. Beauvallet, D. Cousin-Martin, A.-J. Debare, L. Reigner, O. Sandoval Cuervo, C. Starzecki, E. Utria.

Invités : Y. Lucas, J. Thrasher-Chenot.

Représentés par procuration : A.-L. Tissut pour K. Winkelvoss, G. Vagenheim pour L. Benoit à la Guillaume, M. Olmos pour M. Martinez, C. Filippi-Deswelle pour L. Goudet, A.-L. Worms pour C. Baroin, J. Vicente Lozano pour J. Underhill, R. Coale pour J. Mullen, C. Fouache pour S. Bataille, A.-C. Sanz-Gavillon pour C. Bouillot, A. Vial-Logeay pour M. Lucciano, A. Besnault pour F. Cabaret, E. Faye pour F. Varenne, L. Profeti pour G. Abiven.

Excusés : A. Besnault, A. Blanc, L. Cacheiro Quintas, J.-P. Clero, M.-L. Copete, A.-M. Corbin, N. Depraz, M. Deramaix, V. Douglas, Y. El Alaoui, E. Gaspar Garcia, S. Gondouin, C. Hamel, A. Hourcade, A. Lauzanne, C. Lounissi, S. Malzner, C. Marion-Andrès, O. Monthéard, J. Rabasso, A.-I. Ribera, M. Torres, L. Volna.

L'Assemblée générale commence à 14h05

1. Informations de la direction

L. Benoit à la Guillaume remercie les membres du laboratoire qui ont pu se libérer pour assister à cette assemblée générale en présentiel après cette longue période de crise. Cette réunion nous permet enfin de nous revoir et d'échanger dans des conditions qui laissent espérer un retour à la normale. Il souhaite la bienvenue à nos deux nouveaux collègues, qui prendront leurs fonctions comme MCF à la rentrée et rejoindront l'ERAC : Jessica Thrasher-Chenot (11^e section, civilisation des pays anglophones, LEA, spécialiste des séries télévisées américaines), Yohann Lucas, (11^e section, civilisation américaine LCE, spécialiste de la culture africaine-américaine au XX^e siècle).

K. Winkelvoss fait le point sur la campagne 2021 pour les contrats doctoraux, gérée par l'Ecole doctorale HMPL. Elle s'est achevée par l'obtention d'une allocation pour la candidate présentée par l'ERAC, Elise Marc-Becam (dir. N. Depraz), classée 2^e (Rouen ayant eu 4 contrats : les deux autres ont été obtenus par les candidat.e.s du CÉRÉDI (1) et du GRHis (2)). Il y a eu cette année 22 dossiers au total (dont 10 pour Rouen).

Trois bourses de doctorat RADIANT (programme désormais dirigé par A.-L. Worms) ont également été attribuées cette année (sur 122 candidats), dont une sera codirigée par M. Olmos. Formations proposées par l'ED HMPL aux doctorants (60h, obligatoires seulement pour les doctorants financés) : prochain appel à propositions (pour des cours de 15 à 20h intégrées dans l'état de service) au printemps prochain. Il est question d'établir des équivalences et des dispenses (partielles ?) à ces formations pour les doctorants qui organisent un colloque ou une JE, publient, etc., activités formatrices elles aussi et essentielles pour le futur dossier CNU. Les informations sur les formations ouvertes aux doctorants vont être mises sur le site de l'ED.

Il y aura peut-être un deuxième appel en septembre pour les aides aux missions des doctorants (complément apporté par l'ED au financement par l'équipe, dans la limite de 350 euros).

Le soutien de l'ED sera dorénavant adapté en fonction des modalités de soutenance : toujours 400 euros en cas de soutenance en présentiel (800 si cotutelle), 250 si la moitié des membres du jury sont à distance, 100 si la soutenance est intégralement à distance (la somme étant alors uniquement destinée à contribuer aux frais de reproduction).

2. Budget : bilan et perspectives

L. Benoit à la Guillaume rappelle que nous sommes dans une situation similaire à celle de l'an dernier, avec peu de dépenses en raison de la pandémie. L'ERAC va continuer d'aider les doctorants (livres, missions, équipement). Les aides aux publications et aux traductions seront reconduites et si possibles augmentées.

Le laboratoire favorisera la reprise des missions en les soumettant au conseil, même si elles ne peuvent pas toujours être réalisées. Les soutenances devraient pouvoir reprendre en présentiel à la rentrée et des fonds seront provisionnés à cet effet.

L'ERAC va consacrer 12 000 euros à l'investissement, comme l'an dernier. Cette fois-ci, l'effort d'équipement portera non plus sur les personnels BIATSS mais prioritairement sur les jeunes collègues, doctorants ou jeunes MCF. Nous pouvons envisager l'achat d'environ 10 ordinateurs ou d'autres équipements. Nous comptons pérenniser ce dispositif pour les collègues nouvellement recrutés, comme cela se fait dans d'autres laboratoires. Les demandes sont à adresser par courriel à la direction de l'ERAC.

C. Morue fait un point précis sur le budget. Un débat s'engage sur la question des remboursements de frais, que l'université a décidé de refuser. La direction de l'ERAC demandera que le conseil de l'UFR se saisisse de cette question en septembre et adopte une position commune qui demande un assouplissement des règles en vigueur.

La direction du laboratoire remercie C. Morue et l'ensemble de l'équipe administrative, qui ont permis que l'ERAC continue à fonctionner dans des circonstances difficiles.

3. Reprise des activités scientifiques

K. Winkelvoss présente le bilan des activités et publications de 2021.

Une partie des manifestations de 2021 étaient à l'origine des manifestations prévues en 2020 qui ont dû être reportées et ont eu lieu généralement en visioconférence : 6 journées d'études et 5 colloques internationaux + 3 encore à venir.

Les séminaires des quatre axes se sont tenus en ligne durant toute l'année universitaire.

Pour ce qui est des publications, 4 ouvrages collectifs et deux ouvrages individuels sont parus cette année dont deux en anglais et un en espagnol, chez des éditeurs divers, dont John Benjamins, Classiques Garnier ou Vandenhoeck & Ruprecht.

Une douzaine d'autres ouvrages collectifs ou individuels sont encore en cours de publication ou de traduction et paraîtront soit cette année, soit en 2022.

Une douzaine de soutenances de thèses sont prévues cette année.

L'ERAC soutient toujours l'association Pavés de Mémoire Rouen ainsi que l'association Demodocos.

Prix et distinctions : C. Hamel a été nommé membre junior de l'IUF, G. Vagenheim experte SH5-Cultures and Cultural Production par l'ERC.

Par ailleurs, comme nous l'avions indiqué en décembre dernier, dans la mesure où nous pouvons nous attendre à un taux de succès accru pour l'ANR et l'ERC, il vaut la peine de déposer des projets en 2021. Enfin, il serait souhaitable que des docteurs de l'ERAC pensent à candidater au prix de thèse de la fondation Flaubert en décembre 2021.

4. Évaluation HCERES

L'HCERES vient de nous être communiqué la composition du comité :

- John Osborne (Université de Savoie, président, angliciste)
- Stefanie Buchenau (Université Paris 8, germaniste)
- Grégori Jean (Université Côte d'Azur, philosophe)
- Alexa Piqueux (Université Paris Nanterre, helléniste)
- Frédérique Toudoire-Surlapierre (Université de Haute-Alsace, comparatiste)
- Anne-Laure Motkin (ENS Lyon, Ingénieure d'études)
- Marc Marti (Université Côte d'Azur, hispaniste)

La visite aura lieu en distanciel le lundi 27 septembre. Nous allons la préparer dès que nous aurons des précisions concernant son déroulement. Il nous faudra par ailleurs veiller à mettre à jour notre projet, qui a été pensé il y a 18 mois avant la pandémie, à mobiliser les collègues et à mettre à jour le site, les dépôts sur HAL et les fiches individuelles.

5. HAL, Sygal et site de l'ERAC

Les membres de l'ERAC doivent déposer régulièrement leurs productions sur HAL. De même, il faut que les membres du laboratoire songent à mettre à jour leurs pages personnelles sur le site de l'ERAC. En cas de perte des identifiants, n'hésitez pas à contacter B. Roux.

La plateforme Sygal, sur laquelle on trouve la liste des doctorants des universités normandes, vient de s'enrichir d'un nouveau module qui concerne les soutenances. Désormais, le dépôt de l'ensemble des documents (pré-rapports, rapports, etc.) aura lieu sur cette plateforme. Les rapports d'activité des doctorants sont aussi à déposer sur Sygal. Une présentation rapide de son fonctionnement est effectuée. <https://sygal.normandie-univ.fr/>

6. Elections au conseil de l'ERAC

La direction de l'ERAC remercie les membres du conseil sortant pour le travail accompli.

Au terme du premier tour du scrutin, tous les sièges sont pourvus à la majorité absolue.

Sont élu(e)s :

Collège PR et MCF HDR : 20 suffrages exprimés

C. Baroin (8^e section, 17 voix), E. Faye (17^e section, 20 voix), O. Louiset (23^e section, 20 voix), M. Olmos (14^e section, 17 voix), K. Winkelvoss (12^e section, 20 voix)

Collège MCF non HDR : 13 suffrages exprimés

S. Bataille-Brennetot (11^e section, 13 voix), C. Hamel (17^e section, 13 voix), M. Lucciano (8^e section, 13 voix), A.-C. Sanz-Gavillon (14^e section, 13 voix)

Collège BIATSS : 3 suffrages exprimés

C. Morue (3 voix), B. Roux (3 voix)

Collège doctorants : 7 suffrages exprimés

A.-J. Debare (11^e section, 6 voix), O. Sandoval Cuervo (14^e section, 6 voix)

Aux élus s'ajoute le directeur de l'ERAC, membre de droit du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h50